

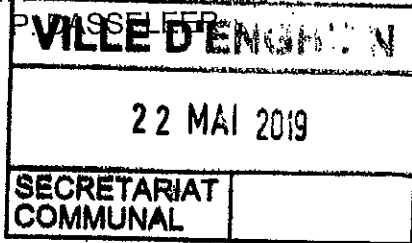
Centre Public d'Action Sociale d'Engghien
7850 Engghien, rue d'Hoves 109

+32 2 397 01 40* +32 2 395 52 58* @patrick.dasseleer@cpasengghien.be
Banque : BE06 0910 0095 9622
Titre fonctionnel: 055.010.622
M.R.S. : S.1.021

Engghien, le 20 mai 2019

Vos réf. : /
Nos réf. : ADM/DP/ik/20190521
Votre contact: P. DASSELEER

*Séverine
Maubard*
AS



Administration Communale d'Engghien
Mr le Bourgmestre
Av. Reine Astrid 18b
7850 ENGGHIEN

Accusé de réception

Objet : Décret du 29 mars 2018 modifiant certaines dispositions de la loi du 8 juillet 1976, organique des C.P.A.S. en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics.

Monsieur le Bourgmestre,

Veillez trouver ci-joint les informations relatives au C.P.A.S. d'Engghien à faire paraître sur votre site internet, et ce conformément à l'article 96/5 de la loi du 8 juillet 1976, organique des C.P.A.S.

D'avance nous vous remercions de la suite que vous daignerez réserver à la présente.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur Général,

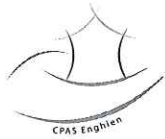
P. DASSELEER

Pour le C.P.A.S.



La Présidente,

D. EGGERMONT



Centre Public d'Action Sociale d'Enghien
7850 Enghien, rue d'Hoves 109

+32 2 397 01 40* +32 2 395 52 58* @patrick.dasseleer@cpasenghien.be
Banque : BE06 0910 0095 9622
Titre fonctionnel: 055.010.622
M.R.S. : S.1.021

Enghien, le 20 mai 2019

Vos réf. : /
Nos réf. : ADM/DP/ik/20190521
Votre contact: P. DASSELEER

Administration Communale d'Enghien
Mr le Bourgmestre
Av. Reine Astrid 18b
7850 ENGHIEEN

Objet : Décret du 29 mars 2018 modifiant certaines dispositions de la loi du 8 juillet 1976, organique des C.P.A.S. en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics.

Monsieur le Bourgmestre,

Veillez trouver ci-joint les informations relatives au C.P.A.S. d'Enghien à faire paraître sur votre site internet, et ce conformément à l'article 96/5 de la loi du 8 juillet 1976, organique des C.P.A.S.

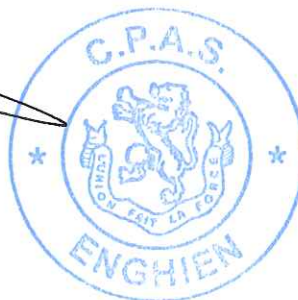
D'avance nous vous remercions de la suite que vous daignerez réserver à la présente.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le C.P.A.S.

~~Le Directeur Général,~~

P. DASSELEER



La Présidente,

D. EGGERMONT

Dispositions visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics.

(informations à faire paraître sur le site internet de la Ville d'Enghien)

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Il exerce sa compétence sur la politique générale du centre, sur les matières qui lui sont expressément réservées par la loi organique, sur les décisions soumises à tutelle spéciale ainsi que sur le choix du mode de passation, la fixation des conditions, l'engagement de la procédure et l'attribution des marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

Les membres du Conseil de l'Action sociale sont des mandataires politiques, élus par le Conseil communal après chaque élection communale. Un nouveau Conseil de l'Action sociale est donc élu tous les 6 ans. Le nombre de membres du Conseil de l'Action sociale dépend de la taille de la commune. Il varie de 9 (pour les petites communes) à 15 (pour les plus grandes).

Le Conseil de l'Action sociale du CPAS d'Enghien se réunit au moins une fois par mois sur convocation de la présidente, aux jour et heure fixés par le règlement d'ordre intérieur.

Le Conseil de l'Action sociale est composé de 9 personnes. Ses réunions sont présidées par Madame Eggermont Dominique, la Présidente du CPAS d'Enghien.

Les membres du Conseil de l'Action sociale du CPAS d'Enghien sont :

- Mme Eggermont Dominique, LB Ecolo - Présidente
- M. Delautre Jacques, Conseiller, Ensemble Enghien
- Mme Deville Annelise, Conseillère, MR
- Mme Hanssens Julie, Conseillère, En Mouvement
- Mme Leroy Christine, Conseillère, Ensemble Enghien
- Mme Malchair Laure, Conseillère, LB Ecolo
- M. Muller Pierre, Conseiller, LB Ecolo
- Mme Sermeus Dominique, PS
- M. Vande Gucht Yves, En Mouvement

LE BUREAU PERMANENT

Il est chargé de l'expédition des affaires d'administration courantes et est compétent, par délégation générale, pour toutes les matières qui ne sont pas de la compétence du conseil et des comités spéciaux ou d'un autre organe du centre en application des lois, décrets ou règlements.

Le Bureau Permanent du CPAS d'Enghien se réunit deux fois par mois.

Les 3 membres du Bureau permanent sont :

- Mme Eggermont Dominique, LB Ecolo- Présidente
- M. Delautre Jacques, Conseiller, Ensemble Enghien
- M. Muller Pierre, Conseiller, LB Ecolo

LES TROIS COMITÉS SPÉCIAUX

• **Le Comité spécial du service social :**

Il est compétent par délégation pour prendre toutes les décisions relatives aux demandes d'aide sociale sous quelque forme que ce soit et au droit à l'intégration sociale.

Les membres du comité spécial du service social sont :

- Mme Eggermont Dominique, LB Ecolo- Présidente
- Mme Leroy Christine, Conseillère, Ensemble Enghien (suppléant : M. Delautre Jacques)
- Mme Malchair Laure, Conseillère, LB Ecolo (suppléant : M. Muller Pierre)
- M. Vande Gucht Yves, En Mouvement (suppléante : Mme Hanssens Julie)

• **Le Comité spécial de la maison de repos**

Les membres du comité spécial de la maison de repos sont :

- Mme Eggermont Dominique, LB Ecolo- Présidente
- Mme Leroy Christine, Conseillère, Ensemble Enghien (suppléant : M. Delautre Jacques)
- Mme Malchair Laure, Conseillère, LB Ecolo (suppléant : M. Muller Pierre)
- M. Vande Gucht Yves, En Mouvement (suppléante : Mme Hanssens Julie)

• **Le Comité spécial de la crèche**

Les membres du comité spécial de la crèche sont :

- Mme Eggermont Dominique, LB Ecolo- Présidente
- Mme Leroy Christine, Conseillère, Ensemble Enghien (suppléant : M. Delautre Jacques)
- Mme Malchair Laure, Conseillère, LB Ecolo (suppléant : M. Muller Pierre)
- M. Vande Gucht Yves, En Mouvement (suppléante : Mme Hanssens Julie)

LA PRÉSIDENTE

La Présidente, Madame Eggermont Dominique, dirige les activités du CPAS et est chargée de faire exécuter les décisions. Elle est entourée d'une administration.

L'ADMINISTRATION CENTRALE

• **Le Directeur général et le comité de direction**

Le Directeur général, Monsieur Patrick Dasseleer, dirige et coordonne les services du CPAS. Il est chargé de la préparation des dossiers qui sont soumis au Conseil de l'Action sociale et/ou au Bureau Permanent. Il est également chargé de la mise en oeuvre des axes politiques fondamentaux du programme de politique générale, et il organise et évalue la politique de gestion des ressources humaines.

Le Directeur général est l'interface entre les autorités politiques et l'administration.

Le Directeur général assure la présidence du comité de direction, lequel est composé du Directeur financier, et des directeurs des départements du CPAS. Le comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Les avant-projets du budget modifications budgétaires et notes explicatives sont concertés en comité de direction.

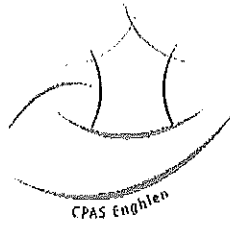
Le Directeur général et le comité de direction du CPAS d'Enghien se réunissent au minimum une fois par mois.

• **Le Directeur financier**

Sous l'autorité du Bureau Permanent, le Directeur financier, Madame Brigitte Derycke, est le gardien de la légalité et de la logique économique et financière du CPAS. Il tient, entre autres, la comptabilité du centre et établit les comptes annuels. Dans le cadre du contrôle interne, il est chargé de l'utilisation efficace et économique des ressources financières.

Il est également chargé de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de délibération ayant une incidence financière supérieure à 22.000 €.

L'organigramme des services se présente comme suit :



C.P.A.S. d'Enghien
Organigramme
Version du 26 mars 2019

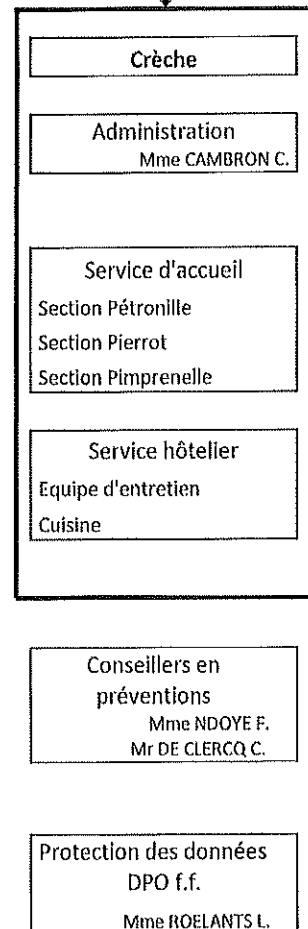
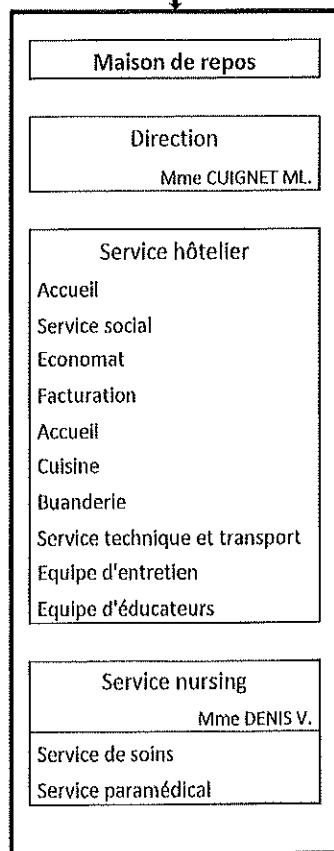
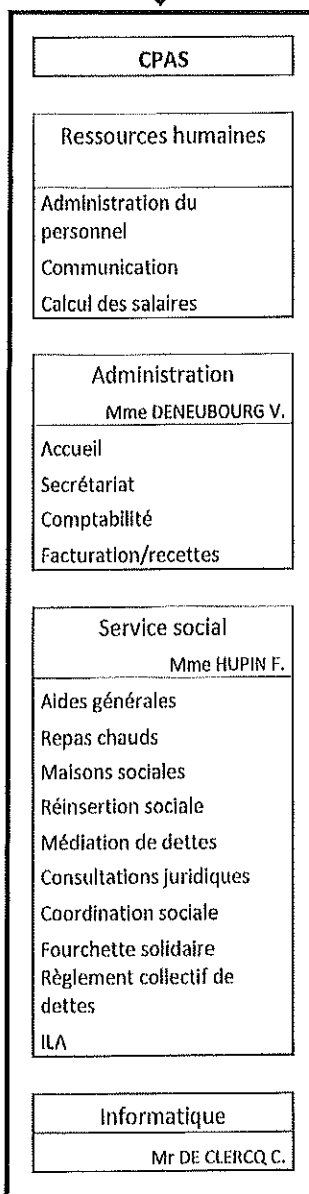
Conseil de l'action sociale

Bureau permanent

Présidente
Mme EGGERMONT D.

Direction Générale
Mr DASSELEER P.

Direction Financière
Mme DERYCKE B.



Liste des fonctions exercées par les membres du Conseil de l'Action sociale en représentation du CPAS.

Organe	Mandat/Fonction (non rémunéré)	M./Mme	Nom/Prénom
Société Haute Senne Logement http://hautesennelogement.be/	Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale	Mme Mme M. Mme M.	Deville Annelise Leroy Christine Muller Pierre Sermeus Dominique Vande Gucht Yves
Agence Immobilière Sociale de Soignies http://www.soignies.be/fr/commune/services/pole-energie-logement/ais.html	Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale	Mme Mme	Eggermont Dominique Leroy Christine
Asbl Régie des quartiers d'Enghien http://www.inghien-edingen.be/fr/ma-ville/autres-services/emploi/regie-des-quartiers-hope-jobcoaching	Membre de l'Assemblée Générale Membre de l'Assemblée Générale	Mme Mme	Eggermont Dominique Leroy Christine